

**Philippe Van Parijs**  
**Trêve de bricolage ethnique, en route pour la fédération des Régions**

**In *La Revue nouvelle* (Bruxelles) 4, avril 2008**  
**Dossier « Wallonie-Bruxelles : au-delà de la Belgique ? »**

*S'agit-il, pour les Wallons et les Bruxellois francophones, de construire un projet commun qui aille "au delà de la Belgique"? Ils ont bien mieux à faire. Plutôt que de perdre leur temps à récupérer, rafistoler et réemballer des restes, ils ont à dépasser résolument la "Belgique de Papa", la Belgique bicommunautaire qui a succédé — utilement mais transitoirement — à la Belgique unitaire de Bon-Papa. Ils ont à imaginer et instaurer, avec les Flamands, une version inédite de la Belgique fédérale, une version light mais forte et efficace, qui n'entrave pas les projets propres des trois régions mais au contraire, grâce au socle qu'elle leur fournit, aide chacune d'entre elles à affronter les défis qui lui sont propres avec les atouts qui lui sont propres et selon des modalités que chacune pourra déterminer avec une grande autonomie.*

En dehors de celui qu'ils partagent avec les Flamands dans le cadre de l'Etat fédéral belge, un projet politique commun aux Bruxellois et aux Wallons n'est ni réaliste ni désirable.

**Irréaliste: les Bruxellois ne veulent pas d'un projet commun.**

Quelques chiffres aideront à comprendre en quel sens et à quel point il est irréaliste. En 2000 et en 2006, un vaste échantillon représentatif des adultes résidant légalement à Bruxelles a répondu à une batterie de questions portant principalement sur ses compétences linguistiques. Une des conclusions marquantes de cette enquête, abondamment commentée dans la presse, est qu'en termes de compétence le néerlandais a cédé la deuxième place à l'anglais au sein de la population bruxelloise (R. Janssens, *Van Brussel gesproken*, VUB Press, 2007, tableau 1 ; voir aussi la synopsis dans *Brussels Studies* n°13, janvier 2008).

Mais l'enquête apporte bien d'autres enseignements, dont certains sont directement pertinents pour évaluer le potentiel d'un projet politique « francophone ». Ainsi, aux personnes interrogées en 2006, il a été demandé d'indiquer à quelle catégorie, communauté, etc. elles s'identifiaient en premier lieu. En ce sens, 39.8% des Bruxellois se sont avérés être d'abord Belges, 19.6% d'abord Bruxellois, 15.0% d'abord Européens, 6.6% d'abord Francophones et 1.6% d'abord Flamands. (Chiffres calculés à partir des tableaux 124-128 de Janssens 2007.) L'ordre entre ces quatre identités est le même pour toutes les tranches d'âge. Mais les proportions varient dans l'ensemble légèrement, mais significativement en fonction de l'âge. Pour les personnes qui se déclarent prioritairement bruxelloises, la proportion maximale (21.7%) est atteinte parmi les plus jeunes (18-24 ans). Elle est atteinte parmi les personnes de 25 à 44 ans pour les prioritairement européens (18.2%). Et elle est atteinte parmi les personnes âgées (65+) pour les prioritairement belges (49.8%) et pour les prioritairement francophones (8.2%). L'option « d'abord Wallons » ne figurait malheureusement pas parmi les options offertes. Si on lui avait fait place, on peut supposer que ç'aurait été au détriment de la proportion déjà bien chétive (et âgée) de Bruxellois prioritairement francophones.

Pour un projet francophone porté par les Bruxellois, voilà qui n'est guère encourageant. Mais il y a plus important. En 2006 comme en 2000, les personnes interrogées eurent également à

se prononcer sur le statut futur de leur région, en indiquant, parmi quatre options — statu quo, rattachement à la Flandre, rattachement à la Wallonie et statut spécial comme capitale de l'Europe —, laquelle correspondait le mieux à leur opinion. De 2000 à 2006, le nombre de ceux qui se prononcent pour le statu quo a chuté de 60.5 à 51.7%. Le projet commun Wallonie-Bruxelles en a-t-il profité ? Pas du tout. Au contraire même : ceux qui optent pour le rattachement à la Wallonie, déjà rares, le sont devenus plus encore. Sur les six ans, ils sont passés de 2.1 à 1.7%, et ils sont aujourd'hui moins nombreux — même parmi les francophones bruxellois — que ceux qui optent pour un rattachement à la Flandre, ceux-ci passant de 0.9 à 2.9% de la population totale. Mais ces oscillations ne sont que brouillilles à côté d'un fait fondamental, qui ne s'est guère modifié dans la période considérée. Car que choisissent les Bruxellois qui ne croient pas au statu quo ? Il n'y a pas photo: en 2006 comme en 2000, l'immense majorité d'entre eux (plus de 9 sur 10) optent pour un statut spécial lié à sa fonction de capitale de l'Europe, et leur pourcentage a encore considérablement augmenté, passant en l'espace de six ans de 36.4 à 43.7% de la population totale. (Chiffres calculés à partir du tableau 134 de Janssens 2007.)

### **Indésirable: un projet politique doit être territorial, pas ethnique.**

Ce qui n'est pas réaliste, cependant, est parfois désirable. Et il faut alors lutter pour le rendre réaliste. Mais un projet francophone n'est pas plus désirable qu'il n'est réaliste. Fondamentalement parce que pour être viable et acceptable un projet politique doit être territorial et non communautaire. Du niveau communal à celui de l'Union européenne, il doit inclure tous ceux qui partagent un territoire, et non associer tous ceux qui appartiennent à une même « ethnologie », que celle-ci soit définie en termes raciaux, religieux ou linguistiques. Donc de grâce pas un projet politique pour les néerlandophones (et assimilés) d'une part, et un autre pour les francophones (et assimilés) d'autre part, mais un projet pour tous les habitants de Wallonie, un autre pour tous les habitants de Flandre et un autre encore pour tous les habitants de Bruxelles, dans chaque cas quelles que soient les langues qu'ils parlent et les origines dont ils revendiquent.

Aux antipodes d'un recroquevillement communautaire, un projet régional wallon ou bruxellois ne doit ni ne peut être un repli régional. Tout au contraire, il doit permettre aux Wallons de mieux s'ouvrir aux deux pays voisins qu'elle partage avec la Flandre, et aux deux autres qu'elle possède en propre et avec lesquels la Communauté germanophone lui offre un puissant et précieux lien. Et il doit bien sûr permettre au Bruxellois de mieux faire de leur petite ville cosmopolite une capitale de l'Europe dont tous les Européens puissent être fiers. Pas seulement pour le charme de ses restaurants exotiques ou le génie de ses dimanches sans voitures. Mais avant tout parce qu'elle aura pu mobiliser à temps les atouts dont elle dispose pour relever le défi immense que représente la cohabitation de populations toujours plus diverses et pour donner un avenir à tous les jeunes qui y grandissent.

### **Quatre priorités institutionnelles**

Légitimité et efficacité ne seront significativement augmentées que par le renforcement des compétences et des identités régionales wallonne et bruxelloise. Parmi les urgences institutionnelles particulièrement importantes pour Bruxelles figurent à mes yeux :

1. Le transfert aux exécutifs wallon et bruxellois des compétences en matière d'enseignement obligatoire actuellement exercées par la Communauté française : crucial et urgent pour être en mesure de fournir aux enfants des fonctionnaires, journalistes, lobbyistes, etc. qui s'installent à Bruxelles en raison de sa fonction européenne une scolarité appropriée hors-ghetto, mais surtout pour pouvoir transformer la coexistence de trois systèmes scolaires — francophone, flamand et européen — d'une grave menace d'apartheid en un redoutable instrument pour doter tous les élèves bruxellois des compétences linguistiques sans lesquelles ils seront gravement handicapés, même dans leur ville, tout au long de leur existence.

2. La constitution d'une communauté urbaine de Brabant-Métropole associant les exécutifs de Bruxelles-Capitale et des provinces du Brabant flamand et du Brabant wallon ainsi que de leurs villes (Leuven, Wavre, Halle, Vilvoorde, Ottignies, Nivelles, etc.) : indispensable pour gérer les interactions intenses entre la Région bruxelloise et son hinterland, qu'elle ne ravira jamais — tant que la Belgique existe — aux Régions flamande et wallonne

3. L'extension du droit de vote et d'éligibilité aux élections régionales à tous les résidents permanents de la Région bruxelloise : essentiel pour associer de plein droit à la vie politique de la ville le tiers de sa population adulte qui en est aujourd'hui exclu.

4. La fusion des fonctions de Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, de Gouverneur de Bruxelles et de bourgmestre de la Ville de Bruxelles (réduite au Pentagone et au Quartier européen par restitution à Laeken de sa dignité de commune) : bienvenu pour renforcer la cohérence et l'identité des institutions bruxelloises.